

0383069E
ACADEMIE DE GRENOBLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE COROT
454 RUE PAUL CLAUDEL
38510 MORESTEL
Tel : 0474802891

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : LOGEMENTS DE FONCTION PERSONNEL ETAT

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 11

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/09/2018

Réuni le : 25/09/2018

Sous la présidence de : Jean-Paul Tafani

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Les membres du C.A. formulent un avis favorable pour l'attribution de trois logements de fonction par NAS aux personnels de l'État pour l'année scolaire 2018/2019 conformément à l'annexe jointe. Une demande de dérogation a été demandée par M. PACALET nommé en délégation rectorale au lycée Camille COROT pour l'année scolaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0